

L'OBSEVATEUR

de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°15

Élections législatives : Bravo à tous

LES IVOIRIENS DISENT NON À LA VIOLENCE

La stabilité politique et la cohésion sociale renforcées



////// Écroulement d'immeubles

LA SITUATION DE PLUS EN PLUS PRÉOCCUPANTE

• Un cas grave fait 10 morts

////// Suppression des frais COGES

LE GOUVERNEMENT MET FIN À UN PHÉNOMÈNE À L'ORIGINE DES PERTURBATIONS DE L'ÉCOLE

////// Sécurité routière : Attention !

LES SURCHARGES ET L'IMPRUDENCE TUENT SUR NOS ROUTES

ÉDITO

Enfin, des élections pacifiques en Côte d'Ivoire



Loin des scènes de violence, de chaos, d'angoisse, de peur et de désolation qui ont marqué les élections en Côte d'Ivoire, ces dernières années, les législatives du 6 mars 2021 se sont déroulées dans un environnement apaisé. Sans que l'on ait eu vraiment besoin de changer les acteurs et les organes de gestion des élections. Notamment, la Commission électorale indépendante (CEI) qui a été généralement la pomme de discorde entre le pouvoir et l'opposition. Il a suffi simplement que les acteurs de la classe politique s'engagent pour la paix, en œuvrant pour la participation de tous, à ces joutes électorales, pour qu'elles se déroulent dans une ambiance enthousiaste, populaire, fraternelle et démocratique.

A l'évidence, l'engagement et la bonne foi de tous sont essentiels pour la consolidation de la paix, avec la résolution pacifique de tous les antagonismes. En témoigne le bel exemple de ces législatives qui, à la grande satisfaction des observateurs nationaux et internationaux, se sont déroulées dans des conditions régulières et assez bonnes. Et ce, grâce à la volonté des principaux acteurs de la classe politique ivoirienne. Qui, tirant certainement les leçons des conséquences désastreuses du scrutin du 31 octobre 2020, ont décidé de tourner la page de la violence et d'ouvrir enfin, celle des élections pacifiques en Côte d'Ivoire.

Comme le dit un proverbe latin, « Rien n'est impossible aux hommes de bonne volonté ». On pourrait dire que la classe politique ivoirienne, en faisant sienne cet enseignement, a voulu que les législatives de 2021 soient apaisées. Et elles se sont effectivement tenues dans un environnement apaisé. C'est la preuve que les politiques ont la clé de la cohésion sociale, voire de la consolidation de la paix dans notre pays. Il suffit de montrer la voie, et leurs partisans et sympathisants, ainsi que les populations suivront. Espérons que cette leçon et cet engagement soient retenus pour de bon.

Si avec ces élections législatives apaisées, la Côte d'Ivoire sort progressivement de la hantise des violences électorales, les Ivoiriens doivent toutefois, continuer de faire face à d'autres facteurs menaçant la solidarité et la cohésion sociale. Car, au cours du premier trimestre de l'année, la solidarité et la cohésion sociale ont été mises à rude épreuve, avec la recrudescence des accidents de la circulation et des effondrements d'immeubles. Et surtout, par la mort brutal du Premier ministre Hamed Bakayoko. Une personnalité populaire, symbole de la solidarité en Côte d'Ivoire et incontournable dans le dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition. Paix à son âme. Que le dialogue politique survive à sa disparition !

Tiohozon Ibrahima COULIBALY



Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale	P. 2
Actualité	P. 3
État de la Cohésion Sociale	P. 4
Plaidoyer	P. 5
Pas à pas	P. 6
<ul style="list-style-type: none"> • <i>La cohésion sociale : on avance, on recule</i> • <i>Tout Azimut</i> • <i>En filigrane</i> 	
L'OSCS en mouvement	P. 7
Zoom Sur...	P. 8

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Rédaction : OSCI sis aux II Plateaux 7^{ème} Tranche non loin du pont reliant la 8^{ème} Tranche.

04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

Site web : www.oscs.solidarite.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de la Publication : Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Rédacteur en chef : Adam ABOU

Secrétaire Général de rédaction : Ningan Moussa COULIBALY

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

Élections législatives apaisées LES IVOIRIENS DISENT NON À LA VIOLENCE

Les élections législatives du 6 mars 2021 se sont tenues dans un climat apaisé qui a renforcé la cohésion sociale.



Les candidats Myss Bellemonde Dogo (RHDP) et Blé Christophe (EDS), se saluant dans une ambiance fraternelle lors des campagnes à Guibéroua.

Contrairement à l'élection présidentielle d'octobre 2020 qui a été marquée par des violences, les législatives du 6 mars 2021 se sont tenues dans une ambiance apaisée. Dans le district d'Abidjan comme dans plusieurs villes de l'intérieur du pays, les militants et sympathisants des partis politiques ont tourné la page de la violence et posé des actes salutaires. Ces actes ont contribué au maintien d'un environnement politique apaisé et au renforcement de la cohésion sociale fragilisée il y a quelques semaines, par les violences électorales du dernier scrutin présidentiel. L'on a pu voir, pendant la période préélectorale, un engouement dans les centres d'enrôlement pour le retrait des cartes d'électeurs. Les militants et sympathisants des partis politiques, en particulier ceux de l'opposition, se sont rués vers les centres d'enrôlement et les bureaux locaux de la Commission électorale indépendante (CEI) afin de retirer leurs cartes d'électeur pour prendre part à ces élections qui, à la grande satisfaction de tous, ont connu la participation de plusieurs partis politiques de l'opposition.

Des actes démocratiques

Ces élections législatives ont été marquées par plusieurs actes qui, loin des discours de division et de haine, ont exhorté les Ivoiriens à aller accomplir leur droit de vote dans la paix. A Guibéroua, le 3 mars 2021, les militants et sympathisants de M. Aboubakar Méité, candidat indépendant et ceux de M. Claude Gohourou, candidat du PDCI, les ont vus se congratuler et échanger fraternellement pendant les campagnes. Le lendemain, dans la même localité, ce fut le cas des candidats Myss Bellemonde Dogo du RHDP et Blé Christophe de l'EDS qui se sont salués chaleureusement devant leurs militants et sympathisants.

Dans certaines circonscriptions, les candidats déclarés vaincus ont félicité leurs adversaires. Le ton a été donné au Plateau par Ouattara Dramane dit OD, candidat du RHDP. Dans un esprit fairplay, il a reconnu sa défaite avant même la proclamation des résultats provisoires par la CEI, en félicitant son adversaire Ehouo Jacques du PDCI, pour sa victoire.

Des élections pacifiques, inclusives et sincères

Hormis quelques incidents minimes tels que les affrontements entre les partisans des candidats du PDCI et du RHDP dans la commune de Port-Bouët, les élections législatives du 6 mars se sont déroulées de façon pacifique dans l'ensemble. Pendant la période postélectorale, les populations ont attendu la proclamation des résultats provisoires dans la tranquillité. Des candidats insatisfaits du déroulement des élections, dans leurs localités, ont eu recours aux voies légales de contestation devant le Conseil constitutionnel. Institution intervenant en dernier ressort dans le contentieux électoral, ce conseil a statué

sur tous les recours avant de proclamer les résultats définitifs qui ont été acceptés par tous. Cette belle leçon de démocratie est le fruit des campagnes de sensibilisation menées entre autres par le Gouvernement, la CEI, les organisations de la société civile, et les leaders communautaires dans plusieurs localités du pays.

Ferdinand MEKAPEU / Jean-Luc KOUAMÉ

CE QU'EN PENSE LA POPULATION



Sangaré Yacouba, journaliste, critique de cinéma : « C'est le fruit du dialogue politique réussi »

« Les législatives se sont déroulées dans un climat apaisé. C'est le fruit du dialogue politique réussi entre le gouvernement, les partis politiques et les organisations de la société civile, conduit avec brio par le défunt Premier ministre Hamed Bakayoko. Ce dialogue a abouti à la participation de l'ensemble des forces politiques du pays. Ce qui a créé les conditions d'un scrutin apaisé. Ainsi, l'élection s'est tenue sans incident majeur, dans le calme et la paix, le tout dans un esprit démocratique. Cela a contribué à apaiser grandement le climat sociopolitique. »



Isabelle Dago, Elève infirmière : « Cela montre un autre visage de la politique ivoirienne. »

« Alors qu'on pensait avoir fini avec les violences à l'approche des élections après la crise postélectorale de 2010, l'élection présidentielle de 2020 nous a encore laissé un mauvais souvenir. Je trouve cela décevant. Moi personnellement, j'avais décidé de ne plus m'intéresser à tout ce qui concerne les élections en Côte d'Ivoire. Mais grâce aux dernières élections législatives je compte revenir sur ma décision. Je pense que ces élections se sont bien passées dans l'ensemble. C'est un message fort que les autorités politiques ont lancé en l'endroit du peuple. En tant que femme et jeune, j'ai été ravie, car cela montre un autre visage de la scène politique ivoirienne. »



Ange Brou, Directeur exécutif de l'ONG Youth space for peace Côte d'Ivoire : « Malgré nos peurs, il y a eu moins de violences »

« Au regard de ce qui s'est passé pendant l'élection présidentielle de 2020, les populations avaient peur. Il faut cependant reconnaître que le dialogue politique entrepris par le défunt Premier ministre Hamed Bakayoko, a planté un climat d'apaisement qui a plus ou moins rassuré l'opposition et le pouvoir. Nous avons eu donc, une élection qui a vu la participation de l'ensemble de la classe politique. Malgré nos peurs, il y a eu moins de violences. Nous sommes en phases avec tous les observateurs qui ont notifié que les élections se sont passées dans un contexte globalement apaisé. Mais au-delà du dialogue politique entrepris par l'ex-Premier ministre, il faut aussi attribuer le résultat de ces élections apaisées à l'action de l'ensemble des organisations de la société civile ivoirienne qui depuis des années fait un travail important. »

Propos recueillis par Adam ABOU

Phénomène des écroulements d'immeuble LA SITUATION DE PLUS EN PLUS PRÉOCCUPANTE



Le détachement de 3 balcons de la façade d'un immeuble, à la Riviera Bonoumin (Cocody) a causé d'importants dommages matériels.

Le phénomène des écroulements d'immeuble est fréquent à Abidjan ces dernières années. Des bâtiments en construction, tout comme ceux achevés et habités, s'écroulent dans les communes d'Abidjan et causent d'importants dégâts humains et matériels. Au cours de ce premier trimestre 2021, au moins trois effondrements d'immeubles ont été enregistrés. Le 28 février 2021, un écroulement d'immeuble a fait 3 blessés. Ensuite, survint le 12 mars, le drame du village d'Anono, dans la commune de Cocody, où un immeuble R+5 en construction s'est écroulé. Le bilan fait état de 10 morts, 13 blessés et des dégâts matériels. Le 20 mars, toujours dans la commune de Cocody, à la Riviera Bonoumin, la façade d'un autre immeuble R+3 s'est effondrée, endommageant plusieurs voitures stationnées dans le parking. Ce phénomène qui devient de plus en plus récurrent et préoccupant nécessite que les acteurs du secteur de la construction trouvent de façon définitive des solutions pour y mettre fin.

Insécurité routière LES SURCHARGES ET L'IMPRUDENCE TUENT SUR NOS ROUTES



Un accident provoqué par un mauvais dépassement sur l'axe Ferké-Ouangolo, a fait 16 morts et des blessés graves.

Le 1er trimestre 2020 a été marqué par des accidents dramatiques qui ont endeuillé des familles et occasionné plusieurs dégâts matériels. Ce sont 5.123 cas d'accidents qui ont causé 7.482 victimes dont 246 morts et 7.236 blessés. Selon des propos de M. Ahmed Diomandé, Directeur de cabinet du Ministère des Transports, relayés sur le site www.transports.gouv.ci, 94% des accidents de la route ont pour cause principale le facteur humain. Les surcharges, l'état des routes et l'imprudence des conducteurs sont en effet, à l'origine de 94 % des accidents de la route qui surviennent. Face à cette situation alarmante, la Commission spéciale de suspension et de retrait des permis de conduire continue de traquer les conducteurs indisciplinés. Réunie en sa session du 11 mars 2021, elle a retiré 24 permis de conduire, dont 2 pour 10 ans fermes. Il leur est reproché entre autres fautes les manœuvres imprudentes, le défaut de maîtrise, la vitesse excessive, le non-respect de la priorité et le mauvais

stationnement. C'est le lieu d'exhorter les automobilistes au respect du code de la route et à la prudence, afin de préserver la vie des usagers.

Mamadou SOUMAHORO / Mamadou SANOGO

Décès du Premier ministre Hamed Bakayoko LES IVOIRIENS UNIS DANS LE DEUIL NATIONAL



Hommage de la Nation ivoirienne au défunt Premier ministre, à l'arrivée de sa dépouille, à l'aéroport d'Abidjan.

La mort du Premier ministre Hamed Bakayoko d'un cancer foudroyant, le 10 mars 2021, a surpris l'opinion nationale et internationale. La nouvelle de sa disparition a créé partout en Côte d'Ivoire une onde de choc. Leader charismatique et très populaire, il était une grande figure de la scène politique ivoirienne. La personnalité qu'il incarnait en matière de solidarité et de renforcement de la cohésion sociale, et surtout, le rôle important qu'il jouait dans le dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition, l'avait rendu incontournable dans la vie des Ivoiriens.

Depuis l'annonce de sa mort, les témoignages, les compassions, les hommages et les pleurs rythment le quotidien des Ivoiriens dans toutes les couches sociales. De la classe politique toutes tendances confondues (pouvoir public et opposition) à la société civile, toute la nation ivoirienne compatis à la douleur de la famille éplorée et du gouvernement.

Les Ivoiriens unis dans le recueillement et la consternation prennent leur part de deuil. Saluant ainsi la mémoire d'un grand serviteur de la Nation que le Professeur Mariatou Koné, Ministre de la Solidarité de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, a eu raison d'élever au rang de Commandeur dans l'Ordre du Mérite National de la Solidarité, à l'occasion de l'édition 2020 de la Journée nationale de la paix (JNP), le 15 novembre 2020 à Koumassi.

Adam ABOU

Covid-19 UNE NOUVELLE VAGUE DE CONTAMINATION MENACE

La Côte d'Ivoire est encore menacée par une autre vague de contamination de la pandémie du coronavirus à cause de l'insouciance des populations. Le premier trimestre 2021 a été marqué par la résurgence de la maladie. Alors que sur toute l'année 2020, 22.648 cas ont été enregistrés, cette année 22.339 cas ont été enregistrés dès le premier trimestre. Soit une augmentation du taux de contaminations de plus de 98 %. Cette résurgence a causé la mort de 117 personnes. La courbe de propagation de la Covid-19 a connu une croissance vertigineuse. Au point que bon nombre d'observateurs de la situation redoute que le Gouvernement reprenne les mesures drastiques de protections contre la pandémie. Cette situation a amené le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et les structures engagées dans la lutte à continuer la sensibilisation en exhortant les populations au respect des mesures barrières, afin de préserver les acquis du plan de riposte sanitaire du Gouvernement contre la pandémie.

Mamadou SOUMAHORO / Mamadou SANOGO

Écroulements d'immeubles

LA RIGUEUR DE LA LOI ET L'ASSAINISSEMENT DU SECTEUR S'IMPOSENT



Des populations sur les décombres d'un immeuble en construction à Anono, dans la commune de Cocody pour secourir des victimes.

Les cas d'écroulement d'immeubles en Côte d'Ivoire sont de plus en plus récurrents ces dernières années. De 2017 à 2020, le Mécanisme d'alerte précoce de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a enregistré 41 cas d'effondrements. Au cours du premier trimestre 2021, 3 cas ont déjà été enregistrés. Le plus récent s'est produit le 12 mars, à Anono dans la commune de Cocody, où un immeuble R+4 en construction s'est écroulé causant 10 morts et 12 blessés. C'est donc en moyenne 10 cas d'écroulements d'immeubles parfois meurtriers qui sont enregistrés par an depuis 2017. La plupart de ces drames se déroulent à Abidjan. Ce sont des vies humaines qui sont emportées et d'importants dégâts matériels dénombrés. Selon le MAP de l'OSCS, de 2017 à fin mars 2021, les écroulements d'immeuble ont fait 29 morts, 42 blessés et plusieurs dégâts matériels.

Responsabilités

Les responsabilités de ce phénomène sont partagées. La persistance des actes d'incivisme dans le milieu de la construction immobilière est à l'origine de ces effondrements. Ces actes d'incivisme se traduisent essentiellement par le non-respect des normes de construction et de sécurité, malgré l'adoption de nombreuses mesures législatives et réglementaires dans le domaine. Rares sont les propriétaires d'immeubles qui s'attachent les services d'un cabinet d'experts pour la construction de leurs bâtiments. Nombreux sont ceux qui ne possèdent même pas de permis de construire. Leur responsabilité est donc très engagée.

D'ailleurs, le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Koné Bruno, a dénoncé leur légèreté et les a accusés d'en être les premiers responsables. « Le premier responsable d'un effondrement n'est pas le ministère mais le propriétaire du bâtiment, celui qui construit, le maître d'ouvrage. La responsabilité des maîtres d'ouvrages, étant centrale en cas d'accident, j'invite à la plus grande vigilance tous ceux qui construisent un bâtiment et leur rappelle l'obligation qu'ils ont de se faire assister par des professionnels agréés du cadre bâti (architecte,

ingénieur...). Il faut, en plus du permis de construire, que les maîtres d'ouvrage prennent conscience de leur rôle et de leur responsabilité », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 22 mars 2021 suite à une visite des sites des deux immeubles qui se sont écroulés à la Riviera Bonoumin et à Anono. Quant aux services techniques des administrations en charge du contrôle et du respect des normes de construction, leurs responsabilités sont également engagées. Leur incapacité à investir le terrain pour procéder de façon rigoureuse au contrôle des chantiers immobiliers est connue. Ils laissent parfois poursuivre des travaux sur des chantiers présentant des risques d'insécurité, alors que des mises en demeure ont été notifiées.

Causes

Selon les spécialistes du secteur de la construction dont le président de l'Ordre des architectes de Côte d'Ivoire, M. Abdoulaye Dieng, quatre facteurs expliquent ce phénomène d'écroulement des immeubles. Il s'agit notamment du fait que :

- les maîtres d'ouvrages ou les propriétaires d'immeubles ne jugent pas nécessaire d'approcher un architecte ou encore moins un ingénieur pour la réalisation de leurs constructions ;
- les fondations ne sont pas adaptées à la nature du sol faute d'étude préalable de celui-ci.
- les matériaux utilisés (le sable, le gravier, le ciment, le fer à béton, etc.) ne sont pas toujours conformes aux normes ;
- l'entreprise chargée de construire le bâtiment n'a pas la compétence requise.

La violation de la réglementation en vigueur en matière de construction immobilière et le manque de rigueur dans le contrôle de cette réglementation, augmentent le risque d'effondrement des immeubles.

Recommandations

Face à cette situation qui menace constamment la vie des populations, la rigueur de la loi et l'assainissement du secteur s'imposent. Il faut donc :

- appliquer avec rigueur la réglementation en vigueur ;
- exiger l'étude de sol qui détermine le type de fondation avant la délivrance du permis de construire ;
- obliger les maîtres d'ouvrage ou clients à faire appel à l'expertise d'un architecte pour garantir la viabilité de leur construction.
- veiller à la qualité des matériaux utilisés pour les constructions ;
- renforcer les dispositifs opérationnels de contrôle et de répression des actes d'incivisme dans le domaine de la construction immobilière ;
- sanctionner de façon rigoureuse et exemplaire toutes les personnes dont la responsabilité est engagée dans ce genre de drames.

LA COHÉSION SOCIALE...

 On avance

SUPPRESSION DES FRAIS COGES : FIN D'UNE PRATIQUE À L'ORIGINE DES TENSIONS EN MILIEU SCOLAIRE

SEM Alassane Ouattara, Président de la République, a décidé de supprimer les cotisations levées par les Comités de gestion des établissements scolaires (COGES) dans le primaire et le secondaire. Désormais ces frais annexes seront supportés par le gouvernement et les collectivités locales. Une décision qui mérite d'être saluée à sa juste valeur, en ce sens qu'elle met définitivement fin aux perturbations récurrentes des cours liées chaque année aux protestations des élèves et des parents. C'est d'ailleurs le lieu de féliciter M. Assalé Tiémoko dont l'initiative judicieuse, en tant que maire de la commune de Tiassalé, de supprimer ces cotisations, a pu inciter la prise de cette décision par le gouvernement. Toute la nation bénéficie désormais de la fin d'une pratique qui a toujours été à l'origine des tensions au sein de la communauté éducative.

 On recule

INCIVISME : SACCAGER UN POSTE DE GENDARMERIE EST UN ACTE À BANNIR

Des jeunes de Boguédia dans le département d'Issia ont manifestant leur mécontentement en détruisant, le 22 mars 2021, un poste de la gendarmerie. Ils accusent les gendarmes qui y sont en fonction, d'être restés sans intervenir lors du braquage d'une boutique qui se trouvait à proximité de leur poste. Les gendarmes ont procédé à des tirs de sommation pour disperser les jeunes mécontents.

Le mécontentement de ces jeunes est-il une raison pour saccager un poste de gendarmerie ? Ce type d'incivisme de plus en plus légion traduit le manque d'égard de certains Ivoiriens à l'endroit des forces de défense et de sécurité. Ce genre de comportements est à bannir. Ils sont de nature à fragiliser les rapports entre les forces de l'ordre et les populations, et partant, la sécurité nationale. Il est donc important que les autorités locales prennent toutes les dispositions pour identifier les auteurs afin qu'ils répondent de leurs actes.

Adam ABOU

TOUT AZIMUT

BOUNKANI : LA STRATÉGIE DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OSCS POUR RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE



Rencontre entre une délégation de la Commission Régionale du Bounkani et la communauté peulh de Doropo, dans le cadre d'une action de sensibilisation sur la cohésion sociale.

Les Commissions Régionales de l'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale (OSCS) sont des instruments de renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale. A ce titre, la Commission Régionale du Bounkani installée le 25 septembre 2020, travaille à ce que la solidarité et la cohésion sociale dans cette région soient dans un meilleur état. Selon Mme Traoré Matindjé, qui en est la Secrétaire technique, à travers plusieurs actions de sensibilisation, cette commission renforce la cohésion entre les différentes communautés, notamment les lobi et les peulhs. Avant d'engager ces actions, l'accent a été mis sur la sensibilisation dans un premier temps, auprès des femmes de ces différentes communautés. Ensuite, des groupes d'échanges ont été mis en place avec pour ambition de les amener à se regrouper en association ou de renforcer les associations existantes autour de la solidarité et de la cohésion sociale. La commission a rencontré par exemple les femmes de la communauté peulh de Bouna et l'association des femmes de Bouko composée de lobi, peulh, malinké, mossi et koulango. Les actions de sensibilisation de la Commission Régionale du Bounkani ont aussi permis que les élections législatives du 6 mars 2021 se déroulent bien dans la région. Les populations avaient peur à cause des rumeurs d'attaques et de résurgence de conflits intercommunautaires. Mais grâce aux différentes actions de sensibilisations qui ont été menées et aux messages de paix en langues, diffusées sur la radio locale, elles ont été rassurées. Ces actions ont ainsi créé les conditions d'une élection acceptable.

T. OUATTARA / E. MANGOVA

EN FILIGRANE

Région de la Mé / Prévention et gestion des conflits

Pr MARIATOU KONÉ OFFRE UNE MAISON DES CHEFS ET UN FOYER POLYVALENT AUX POPULATIONS

Le 22 février 2021, la Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, Mariatou Koné, a remis symboliquement le centre multiethnique de médiation et d'arbitrage (la Maison des chefs) d'Adzopé et le foyer polyvalent d'Afféry dans la région de la Mé. Ces deux infrastructures à impact rapide ont été entièrement financées par le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS). La joie et la reconnaissance des populations de la Mé, en recevant ces infrastructures, a été exprimée par le Président du Conseil régional, le Ministre d'Etat Patrick Achi. Il a salué le dynamisme et l'engagement de la Ministre Mariatou Koné pour la paix, la cohésion sociale et le bien-être des populations. Cette cérémonie de remise de la 22ème «Maison des chefs» de Côte d'Ivoire a enregistré la présence des ministres Joseph Séka Séka, de l'Environnement et du Développement Durable et Mamadou Touré, de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

V. OULOTO

Journée internationale de la femme LES DAMES DE L'OSCS À L'HONNEUR



Les femmes de l'OSCS en compagnie du DG
M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima.

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme (JIF), le 08 mars 2021, le Directeur général de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima a rendu hommage aux travailleuses de sa structure. Au cours de cette cérémonie, il a exhorté les femmes de la structure à continuer de se battre pour leurs droits, leur autonomisation et leur épanouissement, malgré les obstacles auxquels elles sont confrontées dans la société. A cette occasion, l'agent comptable de l'OSCS, Madame Ballo née Dan Tro Marie Louise, a reçu du Directeur général un tableau de distinction témoignant toute la reconnaissance de l'OSCS de son professionnalisme. « Je voudrais féliciter toutes les femmes de l'Observatoire avec à leur tête l'agent comptable, Mme Ballo née Dan Tro Marie Louise, qui tient de façon très professionnelle l'agence comptable de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, lui valant d'être primée au titre de l'année 2018 par la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP), 2ème meilleur agent des Agences comptables auprès des Établissements publics nationaux (EPN) (...) Je saisis donc l'opportunité de ce 8 mars, pour dire félicitations de façon officielle, à Madame l'agent comptable. Je souhaite que les femmes de l'Observatoire suivent son exemple », a déclaré le Directeur général.

Très heureuses et honorées par cette marque d'attention et de reconnaissance de leur patron, les femmes lui ont exprimé, en retour, leur gratitude. « Je voudrais dire merci à Monsieur le Directeur Général pour cette marque d'attention et de générosité, parce que chaque année, vous nous offrez le pagne de la Journée internationale de la femme. En plus de ce geste, organiser une cérémonie en notre honneur pour commémorer cette journée est un acte important que je voudrais qu'on salue avec des applaudissements pour notre patron », a déclaré Mme Ballo, au nom des femmes de l'OSCS.

Vœux de nouvel an au DG de l'OSCS LES DIRECTEURS RÉGIONAUX RÉAFFIRMENT LEUR ENGAGEMENT

A l'occasion du nouvel an, le Directeur général de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), Monsieur Coulibaly Tiohozon Ibrahima, a reçu le 3 février 2021 au siège de la structure, les 10 Directeurs régionaux de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, par ailleurs Secrétaires techniques des Commissions régionales de l'OSCS de leurs Circonscriptions. Le premier responsable de la structure a saisi l'opportunité pour présenter ses vœux de nouvel an à ces hôtes, et surtout, leur exprimer sa satisfaction pour le travail remarquable qu'ils abattent sur le terrain, dans le cadre des



Les Directeurs régionaux de la Solidarité posant avec
le Directeur général et des agents de de l'OSCS.

missions assignées à l'OSCS. Emus, les Directeurs régionaux, ont quant à eux réitéré au Directeur général leur engagement à poursuivre leurs missions avec la même détermination qui les anime, malgré quelques difficultés rencontrées sur le terrain.

Célébration de l'excellence à l'OSCS LES 3 MEILLEURS AGENTS DE 2020 PRIMÉS



Le DG de l'OSCS a honoré ses trois meilleurs agents.

La Direction Générale de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a procédé à la remise des prix de ces trois meilleurs agents, lauréats de l'édition 2020 du Prix d'excellence. Il s'agit de M. Emmanuel Kassi, Chef du service Etudes et Documentation (1er prix), de M. Ferdinand Mékapeu, agent au Département des Etudes et de la Prospective (2ème Prix) et de M. Angaman Youssouf, Sous-directeur de la Production (3ème prix). Les trois lauréats ont reçu des diplômes d'excellence, un tableau d'honneur (pour le meilleur agent) et des encouragements. Monsieur le Directeur Général a indiqué que ce prix d'excellence initié il y a trois ans, vise à exhorter les agents à travailler avec professionnalisme, responsabilité et abnégation, pour l'atteinte des objectifs de la structure. Les trois lauréats ont partagé la joie qui les anime et remercié Monsieur le Directeur Général pour cette belle initiative. « Je voudrais dire merci à Monsieur le Directeur Général pour avoir initié ce prix d'excellence qui pour nous, reflète son engagement pour le travail bien fait et de meilleurs résultats », a déclaré, en leur nom, M. Mékapeu Ferdinand.

Une sélection de Fatou DIALLO

**TROIS QUESTIONS À... M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima, Directeur Général de l'OSCS :
« NOUS DEVONS TOUS COMPRENDRE QUE LA VIOLENCE N'A JAMAIS RIEN CONSTRUIT DE DURABLE. »**

Le Directeur Général de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) fait, dans cet entretien, le bilan de l'année 2020 et annonce des perspectives pour 2021.



Quel est le regard de l'OSCS sur les différents faits qui ont marqué le quotidien des populations au cours de l'année 2020 ?

La pandémie du coronavirus a de façon générale modifié le vécu quotidien des populations à travers le respect des mesures barrières qu'elle a imposées. Elle a également impacté négativement l'économie du pays, particulièrement les entreprises et les petits commerces. Ceci a eu pour conséquences la mise en chômage de certains employés et la réduction des revenus de plusieurs familles, rendant ainsi plusieurs d'entre elles vulnérables. Heureusement que le Gouvernement, dans son plan de réponse a apporté un soutien substantiel aux différentes couches socio-professionnelles et aux familles les plus vulnérables pour faciliter leur résilience face à cette crise sanitaire. En plus de la pandémie à coronavirus, l'élection présidentielle qui a enregistré des affrontements entre des partisans de l'opposition et ceux du RHDP a également perturbé la quiétude des populations. Ces affrontements ont engendré d'importants dégâts humains et matériels et fragilisé les liens sociaux dans certaines localités du pays. A tout ceci s'ajoute encore des conflits entre les communautés enregistrées dans certaines régions et qui ont aussi contribué à distendre les relations entre celles-ci. Nous devons tous comprendre que la violence n'a jamais rien construit de durable.

Contrairement à 2020, l'année 2021 a déjà enregistré des élections législatives apaisées. Quel commentaire faites-vous ?

Nous pensons que chaque acteur, chaque structure qui fait la promotion de la cohésion sociale, la prévention des conflits et autres crises, a contribué à cette atmosphère apaisée. Les politiques ont, au regard du dénouement de la crise, eu un grand rôle dans cette nouvelle situation. Dès la rencontre entre les Présidents Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié et la poursuite du dialogue politique, la situation s'est décrispée. Le dialogue entre le

gouvernement et l'opposition a permis la tenue d'élections législatives inclusives et apaisées. Pour ce qui est de l'OSCS, il a joué sa partition en alertant sur les risques de violences et sensibilisant au civisme, à la tolérance et à la paix. L'OSCS a une fois encore conduit une mission d'observation électorale pour prévenir les risques de violence pendant ces législatives.

Quelles sont les perspectives de l'OSCS ?

En 2021, en espérant que la dynamique de renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale se poursuive, nous finaliserons notre plan stratégique 2021-2025 pour une meilleure planification de nos actions en liens avec le Plan national de développement (PND) 2021-2025. Nous produirons également le rapport annuel 2020 sur l'état de la solidarité et de la cohésion sociale ; nous procéderons à la définition de la valeur de l'Indice national de solidarité et de cohésion sociale pour l'année 2021. Nous soutiendrons par ailleurs la mise en œuvre en Côte d'Ivoire d'importants outils de renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale, avec l'appui de la Commission de l'Union Africaine (UA) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il s'agit de l'évaluation de la vulnérabilité et de la résilience structurelle aux conflits et de l'élaboration de la stratégie de réduction de la vulnérabilité structurelle. Nous allons aussi continuer nos activités traditionnelles de monitoring de la solidarité et de la cohésion sociale et de renforcement des capacités de nos moniteurs pour l'amélioration de notre Mécanisme d'alerte précoce.

Propos recueillis par Emmanuel KASSI

LA NOTE

À QUI DONC LA FAUTE ?

Des immeubles s'écroulent en pleine capitale comme des châteaux de carte. Mais les acteurs du secteur de la construction semblent ne rien se reprocher. Des architectes aux propriétaires d'immeuble, en passant par les techniciens en bâtiment et les promoteurs immobiliers, aucun acteur intervenant dans la réalisation des constructions ne reconnaît sa part de responsabilité. Chacun se justifie et accuse. C'est la triste réalité que l'on a pu observer dans les débats organisés sur les médias, afin de situer les responsabilités et dégager des pistes de solutions. A qui doit-on donc attribuer la responsabilité de ces écroulements d'immeubles qui endeuillent les populations ? Il est tout à fait évident que chacun de ces acteurs a une part de responsabilité dans ces drames. Il suffit de le reconnaître, en s'engageant à faire son travail de façon professionnelle, honnête et responsable, pour mettre fin à ce phénomène qui endeuille souvent des familles innocentes.

A. ABOU